



MÉLANGES : DES OUTILS POUR LES TROUVER

Cette fiche a pour objet de définir ce qu'est un mélange, de préciser quel est son intérêt documentaire, de donner des clés pour trouver ces mélanges ainsi que les différents articles qui les composent.

PLAN DE L'ARTICLE

1. Définition
2. Intérêt
3. Trouver des volumes de mélanges dans les catalogues de bibliothèques
4. Trouver des articles de mélanges

1. Définition

Dans le **Trésor de la Langue française** (dictionnaire de la langue française des XIXème siècle et XXème siècle), on trouve la définition suivante du terme "Mélanges" :

"Titre d'un ouvrage composé d'articles réunis et dédiés à un maître par ses amis, ses collaborateurs, ses disciples, en hommage à ce maître et portant sur la discipline dans laquelle il s'est distingué."

Les Mélanges sont donc caractérisés par le nom de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés (le dédicataire) et composés d'articles (on dira aussi de "contributions") écrits par différents auteurs.

2. Intérêt

Les Mélanges sont particulièrement importants dans le domaine du droit. Ils recèlent une information scientifique de haut niveau car ils sont le plus souvent réalisés en l'honneur d'un grand professeur de Droit, à l'occasion de son départ à la retraite, par exemple.

Les contributions sont écrites par des spécialistes du domaine de prédilection de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés.

3. Trouver des volumes de mélanges dans les catalogues de bibliothèques

Des documents difficiles à identifier

Les titres de Mélanges sont extrêmement variés.

En français par exemple, ils peuvent être qualifiés par : "Mélanges", "Liber amicorum", "Offerta", "Etudes", "Hommage", "Ecrits", "Essais", "Regards croisés", "In memoriam" ou ne pas être qualifiés par un terme spécifique.

Ils peuvent être "dédiés à", "en l'honneur de", "à la mémoire de", "offerts à", "en souvenir de", "en hommage à",...

Ils peuvent enfin être le résultat d'un colloque en hommage au professeur honoré. En général, un titre annonçant le thème général des contributions est ajouté mais ce n'est pas toujours le cas. En revanche, ce titre contient presque toujours le nom de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés.

Pour toutes ces raisons, l'identification des volumes de mélanges dans les catalogues de bibliothèque est délicate. Il est utile de connaître les spécificités des notices bibliographiques qui décrivent les mélanges afin de les y retrouver. Ces spécificités concernent :

- L'identification du type documentaire
- L'identification du dédicataire

L'identification du type documentaire

Les notices bibliographiques qui décrivent ces volumes de mélanges comportent un mot clé pour décrire ce type

documentaire bien spécifique.

En France, les bibliothèques utilisent le mot sujet « [Mélanges et hommages](#) ».

Ainsi pourra-t-on isoler les mélanges juridiques en recherchant le mot clé « mélanges » dans la recherche avancée dans des catalogues tels que le Sudoc ou le Catalogue général de la BnF.

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, les bibliothèques utilisent le terme « [Festschriften](#) ».

L'identification du dédicataire

Il existe là aussi des pratiques nationales spécifiques.

En France les notices bibliographiques qui décrivent un volume de mélange portent un second titre constitué du terme « Mélanges » suivi du nom du dédicataire (ex : [\[Mélanges. Doumbé-Billé, Stéphane\]](#)).

Il est donc possible d'identifier des mélanges en cherchant dans la zone de titre le terme « mélanges » et en zone sujet le terme « droit » si l'on souhaite par exemple établir une liste de mélanges juridiques présents dans un catalogue de bibliothèque.

Pour trouver un recueil de mélanges dédié à une personne précise, il est possible d'interroger dans la zone du titre le terme « Mélanges », suivi du nom et du prénom du dédicataire (ex : mélanges doumbé billé stéphane).

Les pays anglo-saxons entrent parfois le nom du dédicataire en tant qu'auteur, suivi de la mention « honoree », ou « honoree ».

Exemple dans le catalogue de la Library of Congress : [Ermida Uriarte, Oscar, honoree](#)

Identifier des mélanges avec les listes établies par les bibliothèques

Certaines bibliothèques proposent des listes de mélanges :

- [Liber amicorum liste des mélanges](#) : guide proposé par la bibliothèque Cujas et qui répertorie les Mélanges reçus à la bibliothèque depuis 2001. Les titres des Mélanges sont classés par ordre alphabétique des dédicataires (dernière mise à jour 2017). Cette liste ne permet pas d'identifier les titres et auteurs des contributions.
- [Tables, listes, catalogue proposant un dépouillement des articles](#) contenus dans les volumes de mélanges : se reporter au point 4.

4. Trouver des articles de mélanges

Les notices bibliographiques qui décrivent les volumes de mélanges n'en dépouillent généralement par les articles : elles n'indiquent pas les titres des contributions ni les noms de leurs différents auteurs. Plusieurs initiatives permettent cependant d'identifier non seulement des mélanges mais aussi les articles qu'ils contiennent :

Consultation de sommaires de mélanges :

- [Tables de mélanges](#) (document format PDF) : table réalisée par Mélanie Jaoul, maître de conférences en droit privé, université de Montpellier et donnant accès aux sommaires de Mélanges (plus de 300 titres de Mélanges actuellement répertoriés). Cette table est mise à jour régulièrement (dernière mise à jour mars 2020).
- [Mélanges en droit francophone](#) : liste conçue par le Centre européen de droit et d'économie (CEDE), comprenant le nom du dédicataire et donnant accès aux sommaires scannés d'environ 200 mélanges (pas de recherche possible dans les sommaires scannés : identification des articles par la lecture des sommaires).

Bases en accès libre :

- La **bibliothèque de Paris II** donne accès à un [catalogue des Mélanges](#) recensant les Mélanges disponibles dans les différentes bibliothèques du réseau documentaire de l'université Paris II Panthéon-Assas. Il est possible de chercher par titre, auteur, dédicataire ou sujet du volume de mélange aussi bien que des articles qu'il contient. Le référencement n'est pas exhaustif, mais il est très complet à partir de 2000 et on peut retrouver des mélanges jusqu'en 1888.
- La **bibliothèque universitaire de Toulon** propose, de même, un dépouillement de [Mélanges juridiques](#). Plus de 500 Mélanges sont dépouillés à ce jour. Une recherche par mots du titre des contributions ou par auteur est proposée

ainsi qu'une recherche par dédicataire.

■ **Gallica** : quelques Mélanges, antérieurs à 1930, sont disponibles en texte intégral sur Gallica. Pour les retrouver : indiquer "Mélanges" dans le champ "Titre" en recherche avancée, puis affiner les résultats de la recherche en sélectionnant le critère "thème" puis "droit". Actuellement, plus d'une dizaine de Mélanges en droit ont été numérisés dont :

- Mélanges Fournier - 1929
- Mélanges d'histoire du droit et de critique. Droit romain par A. Esmein (1886)
- Mélanges de jurisprudence par Pierre-Louis Lacretelle aîné (1778)

Bases sur abonnement :

■ La base de données bibliographique **Doctrinal Plus** (accessible dans de nombreuses bibliothèques universitaires) indexe aussi des mélanges. Actuellement, plus d'une quarantaine de Mélanges sont inclus dans le fonds documentaire de la base. Il est possible d'effectuer des recherches par contributeur (champ Auteur) ou par contribution (Champ Titre) si on dispose de ces données. A partir de la liste des Mélanges disponible dans la base, on peut aussi sélectionner un titre d'ouvrage et accéder aux notices bibliographiques de l'ensemble des contributions présentes dans chacun des Mélanges.

■ On pourra également mentionner la base de données payante **Helinia** réalisée par des juristes. Cette base qui est accessible dans certaines bibliothèques universitaires, dont la **bibliothèque de l'université de Lille - Droit et santé**, permet d'accéder à des références bibliographiques de Mélanges juridiques et autres études réalisées en l'honneur de personnalités juridiques. L'utilisation du champ "mots-clefs" permet d'effectuer des recherches à la fois dans les titres des contributions et par mots sujet.

■ Les éditions Dalloz proposent une collection "**Etudes, Mélanges, Travaux**", consultable en texte intégral, à partir de la base de données Dalloz Bibliothèque, accessible dans de nombreuses bibliothèques universitaires. La date d'édition de ces Mélanges est variable (2007->2019). Actuellement, une trentaine de Mélanges sont consultables en ligne dans la base Dalloz Bibliothèque. Il est possible d'effectuer une recherche en texte intégral dans ces Mélanges.

Sous forme papier :

Citons cet ouvrage bibliographique constituant un outil remarquable pour les chercheurs :

Xavier DUPRE DE BOULOIS, *Bibliographie des mélanges : droit français, Paris : Éditions La Mémoire du droit, 2001, 799 p.*

Cet ouvrage (**disponible** uniquement en version "papier") recense des contributions antérieures à l'année 2000. Près de 730 ouvrages de Mélanges ont été dépouillés.

Les contributions y sont classées par domaines de droit. Cet ouvrage propose aussi un index des matières (domaines juridiques) et des auteurs, ainsi qu'une table des Mélanges par dédicataire.

Pour compléter l'information sur la recherche de mélanges :

Voir l'**article** d'Emmanuel Barthe sur le blog **Precisement.org**, consacré à ce sujet.

Fiche réalisée par Isabelle FRUCTUS (BIU Cujas) et mise à jour par Cécile BOLARD (BIU Cujas)

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).